



Je paye le chauff hors mon prirpio l a couper 3mois et demi

Par **MIMIE62**, le **15/01/2008** à **15:36**

BONJOUR JE SUIS ACTUELLEMENT DS UN LOGEMENT DONT LE LOYER ET DE 620 EUROS CHARGES COMPRISES 20 EUROS POUR L EAU ET 70 EUROS PR LE CHAUFF IL Y A 3 APPT RELIES SUR LA MEME CHAUDIERE LE SOUCIS EST QUE L ETE DERNIER LE PROPRIETAIRE A COUPER DE MI JUIN A FIN SEPTEMBRE LE CHAUFF TOUT EN NOUS FAISANT CONTINUER DE PAYER LES 70 EUROS A T IL LE DROIT ?

PAR CONTRE TJRS UN SOUCIS VIS A VIS DE CA C QUE Y A 2 LOCATAIRE QUI SONT PARTIS ET LE PROPRIO A DEDUIS ENCORE DU CHAUFF SUR LEUR CAUTION EST CE AUTORISE EN SACHANT QUE NOUS PAYONS LES CHARGES MEME CHAUFF COUPER